

LES FORMATIONS ÉTUDIANTES

Réussite
étudiante



Féminisme



Solidarité
Internationale



Progrès
social
&
marxisme

Note technique.

Dix ans de mobilisations étudiantes
au Québec





Sommaire

Introduction.....	3
Focus n.1 : Le mouvement étudiant au Québec : comment ça marche ?.....	4
Focus n.2 : Les organisations étudiantes au Québec de 2005 à aujourd'hui.....	5
I. La grève étudiante de 2005.....	7
a. Les libéraux au pouvoir : l'austérité dans le monde de l'éducation et le déclenchement de la grève.....	7
b. Entre grève et compromis : une semi-victoire.....	8
c. Bilan du mouvement.....	9
II. Le Printemps Érable de 2012 : la victoire des étudiants.....	10
a. L'augmentation des frais de scolarité et le déclenchement du mouvement.....	10
b. Grève générale étudiante illimitée est stratégies du gouvernement.....	12
c. Loi spéciale 78, chute du gouvernement et victoire des étudiants.....	14
d. Bilan du mouvement.....	16
III. La « grève sociale » de 2015 : échec du mouvement étudiant et répression brutale.....	19
a. Les raisons du « Printemps 2015 ».....	19
b. Contre la grève, une répression totale et disproportionnée.....	20
Conclusions et perspectives.....	22
Pour aller plus loin : bibliographie et autres ressources.....	28
Notes.....	29

Introduction

Depuis que les gouvernements libéraux ont remis en cause les acquis du monde de l'éducation québécois, les étudiants ont répondu présent à plusieurs reprises pour défendre leurs conditions d'études et de vie. Les attaques néolibérales s'inscrivant dans la durée, les étudiants ont été capables de structurer et organiser un mouvement d'ampleur depuis plus de 10 ans, qui a vécu des victoires et des échecs. Aussi, le mouvement étudiant québécois est continuellement à la recherche d'une complémentarité avec les luttes des travailleurs contre l'austérité, ce qui en fait un mouvement politique plus large, qui ne se contente pas seulement de se défendre des ravages du néolibéralisme mais qui avance de nouvelles revendications pour un projet de société émancipée.

Au-delà d'une analyse historique et chronologique, il s'agira d'étudier le mouvement étudiant québécois en vue d'une réflexion sur ce qu'il démontre et ce qu'il souligne dans la perspective d'une mobilisation étudiante et sociale large.

Pour comprendre comment il a été possible pour les étudiants de structurer un mouvement de masse de la manière la plus démocratique et participative possible, il est essentiel de se focaliser davantage sur le fonctionnement des organisations étudiantes québécoises, sur le rôle des assemblées générales et le mandat de grève étudiante.

Nous analyserons ensuite les trois mobilisations spectaculaires des étudiants québécois dans les 10 dernières années : la grève de 2005 contre la réforme du régime d'aide financière aux études ; le Printemps Érable de 2012 et la victoire des étudiants contre la hausse des frais d'inscription ; la « grève sociale » du Printemps 2015 et les raisons de son échec, en nous penchant notamment sur le durcissement de l'élément répressif dans la réalité québécoise.

Dans une partie conclusive, nous essayerons de tracer des pistes d'analyse générale sur le mouvement étudiant québécois en tant que mouvement politique, sur les enjeux organisationnels et politiques actuels et nous verrons que, dans l'immédiat, les perspectives de recomposition du mouvement étudiant s'effectuent essentiellement en lien avec les travailleurs des secteurs publics, en lutte pour le renouvellement de leurs conventions collectives.

Andrea BENEDETTI, Secrétaire aux relations internationales UEC

Robin MARCHIONI, UEC Strasbourg / ex-ABICEP UQÀM

Focus n.1 : Le mouvement étudiant au Québec : comment ça marche ?

Associations et démocratie étudiante

Le monde de l'enseignement supérieur au Québec est assez particulier, qu'il s'agisse d'établissements universitaires ou de Cégeps (« Collèges d'enseignement général et professionnel », établissements d'enseignement post-secondaire, précédant l'entrée à l'université). Les universités constituent véritablement des espaces de lutte politique et sociale. Certaines universités se sont d'ailleurs construites historiquement sur le principe d'une **démocratie étudiante**, et se distinguent aujourd'hui par ce caractère. Ainsi, c'est le fonctionnement même des établissements universitaires, incluant les domaines pédagogiques, qui fait l'objet de ce qu'on appelle « **la co-gestion** » : aucune décision, quelle qu'en soit l'échelle, n'est prise sans que les représentants de la direction de l'université, du corps enseignant et des étudiants y soient favorables. Cela va du vote du budget à la négociation pour l'entente d'évaluation, qui définit notamment les modalités et dates des examens et travaux, ainsi que leur pondération. À cet égard, chaque faculté se dote d'un règlement qui est appliqué de manière rigoureuse. Par exemple, un examen final unique qui constituerait 100% de la note pour un cours est formellement interdit.

Les étudiants sont regroupés en **associations étudiantes** [1]. Il y a généralement une association « facultaire » par département et une association « modulaire » par programme. À ce titre, le modèle québécois est similaire au modèle français, à la différence que l'adhésion et la cotisation à l'association sont obligatoires, de telle sorte que chaque étudiant appartient nécessairement à une association modulaire et facultaire. Concernant leur financement, outre les cotisations qui ne s'élèvent pas à plus de 10 dollars par personne par an, les associations bénéficient de subventions de la part de l'université. À titre d'exemple, l'AFESH (Association Facultaire des Étudiant-e-s en Sciences Sociales de l'UQÀM) dispose chaque année de 50.000 dollars de subventions accordées par l'université pour son fonctionnement.

Assemblées générales, prise de décision et grève



Pour s'organiser de façon efficace et le plus démocratiquement possible, les associations convoquent des **assemblées générales**, auxquelles chaque étudiant membre de l'association peut participer, s'exprimer et prendre part aux décisions par un vote à main levée. Peut voter tout étudiant payant sa cotisation à l'association, donc aussi les étudiants étrangers inscrits en programme régulier. Par contre, les étudiants étrangers en échange n'ont pas ce même droit de vote. Les décisions des AG concernent aussi bien la vie financière de l'association que des enjeux pédagogiques, administratifs et, le cas échéant, les modalités d'une grève. Pour certaines associations, les procédures en assemblée prévoient l'alternance hommes/femmes lors des tours de parole.

Lorsque des étudiants d'une association estiment qu'il est pertinent d'entamer un **mouvement de grève**, il y a un certain *iter* et des conditions à suivre. Pendant une AG ordinaire, des étudiants proposent l'organisation d'une « **AG extraordinaire** » : cette proposition nécessite un *quorum* de participants lors de l'AG ordinaire et un vote à main levée qui s'exprime favorablement au moins à une majorité de 2/3 des votants. Ce sera ensuite l'AG extraordinaire qui se prononcera sur l'éventualité de la grève. Si ce système peut paraître assez anodin, c'est en vérité le principe de démocratie directe qui est appliqué, avec les statuts des associations qui définissent clairement les modalités de fonctionnement des assemblées générales et qui sont respectés à la lettre (cela aussi pour assurer une certaine légitimité à l'association et à sa prise de décisions dans l'éventualité d'une grève). Lorsqu'une grève ou une AG a lieu, des levées de cours sont opérées par les étudiants. Dans le cas d'une grève, il est essentiel de la faire respecter par l'établissement : les étudiants dressent alors une liste des différents cours qui auraient lieu en temps ordinaire, puis effectuent des tournées de classe pour s'assurer que ceux-ci n'aient pas lieu.

Lorsqu'une grève se déroule de manière « normale », dans la majeure partie des cas, les cours ne se donnent pas. Aussi bien les enseignants que les étudiants sont au courant de la tenue de la grève : les enseignants sont présents devant une salle de classe vide, et attendent la venue des étudiants pour lever le cours, c'est-à-dire informer les personnes présentes de la décision de grève adoptée par l'AG de l'association en question.

Ce sont en premier lieu les associations facultaires qui s'expriment sur une grève. La plupart de ces associations facultaires sont affiliées à des « **regroupements nationaux** », véritables organisations étudiantes qui portent des revendications d'améliorations de conditions de vie et d'études de l'ensemble des étudiants québécois et, souvent, des revendications sociétales qui vont au delà du milieu étudiant. Pourtant, comme nous le verrons dans le Focus n.2, les différents regroupements nationaux ont des divergences quant aux revendications générales et aux moyens d'action privilégiés.

Focus n.2 : Les organisations étudiantes au Québec de 2005 à aujourd'hui

Trois principales organisations étudiantes regroupent aujourd'hui nationalement la plupart des associations facultaires d'étudiants du secondaire et du supérieur :

- 1) **ASSÉ** (Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante) : fondée en 2001, regroupe 44 associations étudiantes membres dans les collèges et universités québécoises pour environ 80.000 étudiants. Parmi ses revendications étudiantes, le renforcement des dispositifs de démocratie directe à l'université, la gratuité scolaire pour tous et à tous les niveaux, l'abolition de la dette étudiante, une université publique, laïque et de qualité, la reconnaissance des étudiants en tant que travailleurs intellectuels. Parmi ses autres revendications, une fiscalité responsable, la défense des droits des minorités, la promotion de l'altermondialisation, la démilitarisation, l'implantation d'une politique de développement

du logement social, le droit inaliénable à la dissidence, un féminisme de combat visant l'abolition du système patriarcal, une solidarité internationale étudiante.



Comme moyens d'action, elle privilégie la mobilisation de masse et la grève suivant l'iter décisionnel des AG facultaires. Participe aux grèves étudiantes de 2005, 2012 et 2015. L'ASSÉ est à l'origine de deux « coalitions temporaires » qui ont vu leur naissance pour élargir le front de lutte pendant les grèves de 2005 (CASSÉÉ – Coalition de l'ASSÉ Élargie) et de 2012 (CLASSÉ – Coalition Large de l'ASSÉ).

- 2) **FECQ** (Fédération Étudiante Collégiale du Québec): fondée en 1990, regroupe 20 associations membres dans les collèges québécois (exclusivement enseignement secondaire). Parmi ses revendications étudiantes, une éducation accessible et de qualité, une amélioration de l'aide financière aux études, le gel des droits de scolarité, l'augmentation des moyens financiers assurant l'existence des cégeps dans les territoires les plus isolés et la pérennité du réseau collégial partout au Québec. Parmi ses autres revendications, une politique de l'emploi ambitieuse, une politique environnementale responsable et le soutien aux mouvements pacifistes.



Comme moyens d'action, elle privilégie une lutte étudiante reposant sur la concertation et le partenariat avec l'État. Participe aux grèves étudiantes de 2005 et 2012.

- 3) **FEUQ** (Fédération Étudiante Universitaire du Québec) : fondée en 1989, regroupe 13 associations membres dans les universités québécoises pour environ 125.000 étudiants. Elle milite pour une université accessible et de qualité qui développe le savoir-être et le savoir-faire.



Comme moyens d'action, elle privilégie la représentativité étudiante au sein des conseils académiques sans exclure les actions de masse telles que la grève. Participe aux grèves étudiantes de 2005 et 2012.

Entre 2009 et 2014 un autre regroupement national avait existé : la **TaCEQ** (Table de Concertation Étudiante du Québec). À son apogée pendant la grève de 2012, elle regroupait 4 associations membres pour environ 60.000 étudiants.

Récemment, un quatrième regroupement national a été créé : l'**UEQ** (Union Étudiante du Québec), qui vise à remplacer la FEUQ, sortie très affaiblie de la période post-2012 et quasiment inexistante lors du Printemps 2015 (à cause de la désaffiliation de l'association FAECUM qui, à elle seule, en regroupait 1/3 des membres). Plusieurs associations membres de la FEUQ s'exprimeront cette année sur l'adhésion à l'UEQ. Cette dernière se réclame tout de même des valeurs et moyens d'actions qui ont caractérisé la FEUQ, notamment la volonté d'avoir une représentation auprès du gouvernement. Les divergences entre FEUQ et UEQ reposent donc essentiellement sur les questions organisationnelles internes et les modalités de représenter le milieu étudiant dans les établissements.

Enfin, quelques dizaines d'autres associations facultaires existent dans les établissements québécois sans pour autant être affiliées à un regroupement national.

I. La grève étudiante de 2005

a. Les libéraux au pouvoir : l'austérité dans le monde de l'éducation et le déclenchement de la grève

Avec l'arrivée au pouvoir du Parti Libéral du Québec (PLQ) en 2003, une politique de réorganisation des priorités budgétaires de l'État est inaugurée. Après les attaques au code du travail, le gouvernement s'en prend à l'éducation. Le budget 2004-2005 prévoit une **réforme du régime d'aide financière aux études secondaires et supérieures**, qui consiste en une augmentation de la limite d'endettement étudiant ainsi qu'en une conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts.

D'abord, les principales organisations étudiantes entament des négociations avec le gouvernement pour revenir sur cette mesure, l'accusant de favoriser l'endettement de la population estudiantine au lieu de l'aider via une politique sociale ambitieuse. Pour soutenir les négociations, des marches de protestation sont organisées le 14 avril, le 10 et 19 novembre 2004 dans les principales villes du Québec. Mais déjà l'ASSÉ se prépare pour une lutte de longue durée et lance un *ultimatum* au gouvernement au mois d'octobre 2004, réclamant :

- 1) l'abolition rétroactive de la réforme de l'aide financière aux études ;
- 2) le retrait de la coupure de 103 millions ;
- 3) la reconnaissance de l'autonomie des étudiants dès le départ du domicile familial ;
- 4) une application plus rigoureuse de la politique sur les frais de scolarité des étudiants internationaux ;
- 5) la condamnation des hausses unilatérales perpétrées par certaines universités ;
- 6) la renonciation à tout projet pouvant nuire à l'intégrité et l'accessibilité du réseau d'enseignement public collégial (la renonciation aux politiques de privatisation).



Le gouvernement ne répondra pas. L'ASSÉ prépare dès lors une **grève générale étudiante illimitée pour la session d'hiver 2005**. Au mois de novembre, la FECQ adopte aussi un mandat de principe pour une grève générale illimitée. Mais l'heure n'est pas encore à l'unité pour les associations étudiantes pour lancer le combat et une Assemblée Étudiante du Québec (AÉQ) organisée en janvier 2005 se révèle être un échec.

L'ASSÉ et d'autres associations non-membres forment alors la CASSÉÉ pour coordonner la campagne de grève générale illimitée. Elle est finalement déclenchée le 21 février 2005 à l'Université de

Montréal. Respectivement le 3 et 8 mars, la FEUQ et la FECQ lancent un appel à leurs membres pour qu'ils rejoignent le mouvement de grève. Le 15 mars, la grève réunit plus de 100.000 étudiants et commence à se développer également dans les cégeps. Le 16 mars une manifestation nationale organisée à Montréal marque un nouveau succès du mouvement ; des établissements qui n'étaient pas formellement mobilisés votent une grève de 24h pour pouvoir rejoindre la manifestation. Le même scénario se reproduira le 24 mars (rassemblement à Québec devant l'Assemblée nationale) et le 30 mars (rassemblement et concert au à Montréal, lors du premier anniversaire des modifications au programme des prêts et bourses).

b. Entre grève et compromis : une semi-victoire

Face à l'ampleur du mouvement de grève, le gouvernement québécois ne se contente pas d'appliquer régulièrement la répression de rue. Il joue aussi la carte de la division entre les organisations étudiantes. Il entame des négociations avec le FEUQ et la FECQ mais refuse le dialogue avec la CASSÉÉ, l'accusant de ne pas vouloir dénoncer les prétendues « violences » qui s'étaient produites lors des manifestations. Aussi, pour tromper le mouvement étudiant en lui donnant l'illusion d'une première victoire, lors d'un remaniement gouvernemental en février 2005 le Ministère de l'Éducation passe de Pierre Reid à Jean-Marc Fournier.

De plus, la carte de l'isolement du mouvement est adoptée aussi par la majorité des médias québécois, qui essayent de décrédibiliser les leaders du mouvement et de remettre en cause leur représentativité du milieu étudiant. Le gouvernement paye régulièrement les médias pour avoir des tribunes dans les journaux et défendre sa politique, tout en essayant d'isoler les étudiants du reste de la société : le premier ministre Jean Charest affirmait que pour satisfaire les revendications estudiantines, il aurait dû augmenter les impôts.

À compter du 9 mars, il n'y aura plus que la FEUQ et la FECQ en négociation avec le gouvernement. Au bout de la sixième semaine de grève, ils arrivent à une **entente de principe avec le Ministère de l'Éducation** :

- 1) réinvestissement de 482 millions de dollars en bourses étudiantes pour la période 2005-2010 ;
- 2) promesse de retour de 103 millions de dollars pour le programme de bourses pour 2006.

Jugeant l'accord de principe comme suffisamment satisfaisant, la FEUQ sollicite ses membres pour mettre fin à la grève, alors que la FECQ leur donne carte blanche. La CASSÉÉ s'exprime pour un rejet de l'entente et la continuation des mobilisations, soulignant les limites de l'entente : le réinvestissement du gouvernement dans des bourses n'est pas rétroactif, il était seulement partiel pour l'année 2005-2006 et est financé par des transferts fédéraux qui auraient dû servir à bonifier le système ; par ailleurs, l'entente ne fait aucune mention du réseau collégial.

Des assemblées générales sont alors organisées par toutes les associations facultaires pour se décider sur l'entente et sur la continuation des moyens de pression et de grève (qui était arrivée à impliquer 185.000 étudiants au mois d'avril). **L'entente sera refusée** à 110.000 contre 75.000 étudiants.

Pourtant, la majorité des associations membres de la FECQ et de la FEUQ ayant accepté l'entente de principe, elles arrêteront rapidement de participer aux mobilisations. De l'autre côté, certaines associations refusent l'entente en AG mais s'expriment également contre la poursuite de la grève. Enfin, la plupart des associations membres de la optent pour la continuation de la grève illimitée. Mais désormais le front de lutte est divisé, ce qui diminue de manière consistante les effectifs de la mobilisation. Le 14 avril le congrès de la CASSÉÉ propose alors un repli stratégique et s'exprime pour la fin de la grève.

c. Bilan du mouvement

Malgré sa conclusion qui fait encore débat, la mobilisation de 2005 a été fondamentale pour le mouvement étudiant québécois. Elle a été le premier test de construction d'un rapport de force face à un gouvernement anti-social qui débouchera sur le Printemps Érable.

La grève a permis au mouvement étudiant de remettre à jour une série de gestes et de pratiques organisationnelles qui seront fondamentales lors du Printemps Érable. Notamment, le rôle central des AG dans la dimension démocratique du mouvement, ainsi que les moyens de pression tels que les lignes de piquetage, l'alternance entre manifestations nationales et locales, les occupations des bureaux gouvernementaux, parlementaires et d'autres lieux symboliques (tour de la Bourse, Casinò, centre de commerce mondial et Vieux Port de Montréal, par exemple). Aussi, 2005 a été le premier essai de l'ASSÉ de construire une coalition de lutte unitaire qui allait au-delà de ses associations membres. Si l'ASSÉ se profile dès 2005 comme l'aile radicale du mouvement, elle est pourtant constamment à la recherche de stratégies de rassemblement pour élargir le front de lutte, réussissant à impliquer dans le mouvement des associations qui n'avaient jamais fait grève. Ce redéploiement organisationnel et la clarté de ses positions feront de l'ASSÉ l'acteur principal du mouvement étudiant par la suite, tant en 2012 qu'en 2015.

La grève de 2005 marque aussi la volonté de l'avant-garde du mouvement étudiant d'aller au-delà du simple combat en défense des conditions de vie et d'études : « *[L'ASSÉ] développa une plate-forme demandant le retrait de la réforme et le retour rétroactif des sommes transférées, exigeant du gouvernement qu'il renonce à la décentralisation et à l'arrimage au marché du réseau collégial, et articulant le tout à une perspective de gratuité scolaire et d'élimination de l'endettement étudiant. Refusant de faire de la « gestion de coupure », la CASSÉÉ jeta les bases d'un débat en profondeur sur le sens à donner à l'éducation au sein du corps étudiant, mais aussi dans l'espace public québécois. Fustigeant sa marchandisation progressive, elle s'évertua à présenter l'éducation comme un bien commun, dont le financement doit être pris en charge collectivement, à travers un système d'imposition réellement progressiste* » [2].

Politiquement, **le mouvement de 2005 débouche sur seulement une moitié de victoire**. Le gouvernement se plie effectivement à certaines exigences des étudiants et accepte assez rapidement de négocier. La grève étudiante montre clairement qu'il est possible de s'opposer collectivement à la casse des droits sociaux. Pourtant, les négociations ont deux limites : d'une part, la manière dont

elles ont été conduites, rentre dans la stratégie du PLQ de diviser les organisations étudiantes ; d'autre part, l'entente de principe qui met fin à la grève n'est pas un engagement formel du gouvernement (c'est plus une feuille de route) et reste liée exclusivement à la question des bourses universitaires. Le gouvernement trouvera rapidement d'autres solutions pour faire payer la crise aux étudiants et lancer son « dégel des frais d'inscription ». Les étudiants devront alors reprendre la rue pour contrer ces nouvelles attaques : ce sera le début du Printemps Érable.

II. Le Printemps Érable de 2012 : la victoire des étudiants

a. L'augmentation des frais de scolarité et le déclenchement du mouvement

Après une trêve de 5 ans, en 2010 le gouvernement libéral de Jean Charest envisage de revenir sur l'entente de 2005. Mis partiellement en échec sur sa volonté de baisser les aides sociales aux étudiants, le gouvernement commence dès lors à réfléchir sur la possibilité d'augmenter les frais d'inscription.

Le 6 décembre 2010, le gouvernement convoque une rencontre des partenaires du monde de l'éducation à l'hôtel Hilton de Québec : « *L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec* ». Les 125 représentants des milieux universitaires, collégiaux, étudiants, syndicaux et des affaires, ainsi que des fonctionnaires et élus du gouvernement y prennent conscience des orientations du gouvernement « pour assurer la mise à niveau des établissements universitaires pour l'économie du Québec ». Quant aux organisations étudiantes, la FECQ et la FEUQ quittent la conférence avec les centrales syndicales présentes (CSN, FTQ, FNEEQ). Elles adresseront trois jours plus tard à l'Assemblée nationale une pétition contre l'augmentation des frais, signée par 30.000 personnes. L'ASSÉ n'avait pas été invitée à la rencontre et avait appelé ses membres à protester devant l'hôtel : 60.000 étudiants rejoignent l'appel et proclament une journée de grève.



Le 12 mars 2011, lors d'une manifestation syndicale unitaire à Montréal, l'une des principales demandes est **l'abandon du projet de hausse des frais de scolarité**. Le premier bon signe pour le mouvement est déjà là : même avant l'annonce officielle de l'augmentation des frais d'inscription, les travailleurs en lutte soutiennent les revendications étudiantes. La convergence des luttes contre les plans d'austérité est alors possible, le mouvement peut gagner en ampleur et mettre en échec les plans de Charest. Le « carré rouge », symbole de l'opposition à la dégradation des services publics, sera dès lors adopté par les manifestants et leurs soutiens.

Le 18 mars 2011 le gouvernement, lors du dépôt du budget 2011-2012, confirme sa volonté d'augmenter les frais de scolarité de 1.625 dollars sur 5 ans. En y additionnant les frais afférents exigés par les universités, la facture étudiante totale avoisinerait ainsi annuellement les 4.500 dollars.

Au-delà des retombées concrètes sur les conditions de vie des étudiants, la hausse est aussi « *le signal qu’attendent les banques pour investir massivement dans l’enseignement supérieur, à coup de prêts et d’endettement généralisés* » [3]. La ruée vers la marchandisation de l’éducation est tracée et arrive à un moment très difficile pour l’ESR québécois. Alors que ses effectifs sont en forte augmentation (+10% sur la période 2010-2015), la population estudiantine vit une situation de précarité. La moitié des étudiants universitaires vivent avec moins de 12.200 dollars par an ; un quart avec moins de 7.400 dollars par an. 80% d’étudiants n’ont pas le droit aux bourses. Cela pousse un nombre croissant d’étudiants à faire appel au crédit privé (avec le risque d’endettement) ou à se salarier pour plus de 20 heures par semaine en plus des études.

Plusieurs recteurs des universités québécoises s’étaient exprimés, au sein de leur Conférence (CREPUQ) et pendant la rencontre à l’hôtel Hilton, en faveur d’une augmentation des frais de scolarité, notamment pour combler un manque à gagner annuel de 620 millions de dollars et pour financer le développement immobilier de leurs établissements. Suite à l’annonce du dépôt budgétaire en mars 2011, les recteurs s’expriment solidaires des choix gouvernementaux : en effet, 279 millions de dollars de financement du gouvernement aux établissements auraient reposé directement sur l’augmentation des frais d’inscription pour la période 2012-2017. D’ailleurs, quelques universités avaient déjà pris la décision d’augmenter unilatéralement leurs frais d’inscriptions, et cela en dépit des règles fixées par le gouvernement précédemment.

Du mois de mars 2011 au février 2012, c’est le moment de plusieurs **actions spectaculaires** de la part des étudiants contre la hausse et de la **réorganisation du front de lutte** pour préparer la grève générale illimitée. Les actions du mouvement sont à la fois :

1. de perturbation ponctuelle :

- 21 mars 2011, perturbation du congrès de la Commission jeunesse du PLQ à l’Île-Perrot ;
- 28 mars 2011, perturbation d’un colloque du PLQ à Gatineau ;
- 3 avril 2011, perturbation d’un colloque du PLQ à Boucherville ;

2. d’occupation temporaire :

- 24 mars 2011, occupation des bureaux du Ministère des finances à Montréal ;
- 27 janvier 2012, blocage du Ministère de l’éducation à Montréal.

3. des manifestations nationales avec vote de grève de 24h :

- 31 mars 2011, première manifestation nationale à Montréal contre la hausse devant les bureaux du premier ministre (50.000 étudiants en grève) ;
- 10 novembre 2011, deuxième manifestation nationale à Montréal contre la hausse devant les bureaux du premier ministre (200.000 étudiants en grève).

4. des manifestations locales :

- 28 septembre 2011 à Jonquière ;

- 3 octobre 2011 à Rimouski ;
- 4 octobre 2011 à Trois-Rivières ;
- 5 octobre 2011 à Sherbrooke ;
- 12 octobre 2011 à Rouyn-Noranda.

b. Grève générale étudiante et stratégies du gouvernement



La possibilité d'une grève générale illimitée est évoquée par le porte-parole de l'ASSÉ Gabriel Nadeau-Dubois lors de la manifestation nationale à Montréal du 10 novembre 2011. Dès lors, et au vu du succès croissant des mobilisations, l'ASSÉ se dédie à la construction d'une nouvelle coalition de lutte avec des associations non-membres : le 17 novembre 2011 elle lance la CLASSE, avec le mandat d'organiser la grève générale étudiante pour la session d'hiver 2012. Le 23 janvier 2012, la FEUQ et la FECQ envisagent également la possibilité de déclencher une grève générale.

Les votes de grève au sein des différentes associations facultaires commencent le 7 février 2012. Si la plupart des associations s'expriment pour la grève illimitée, une minorité opte pour des grèves limitées aux journées de manifestations nationales ou locales. Ce sera le cas lors de la journée du 22 mars 2012, lorsque 310.000 étudiants sont en grève, et une troisième manifestation nationale a lieu à Montréal avec une participation massive d'étudiants et sympathisants.

Depuis le 27 mars 2012, **les enseignants rejoignent officiellement la mobilisation**, des milliers d'entre eux signant le « Manifeste des professeurs contre la hausse » et d'autres lettres d'appui aux étudiants en grève. Le 13 avril, la coalition des « Profs contre la hausse » (PCLH) réunit un millier de signatures demandant les démissions de la Ministre de l'éducation [4] : « *le regroupement des PCLH a contribué significativement au printemps québécois, en ce*



qu'il a été un premier signal montrant que « la grève est étudiante », mais que « la lutte est populaire », pour reprendre le slogan de la CLASSE. [...] PCLH a permis aux étudiants de se sentir accompagnés, tant symboliquement (par des lettres et déclarations participant à l'élaboration d'un contre-discours) que sur le terrain, lorsque les étudiantEs auront à faire face à plus d'un vent mauvais : mépris du gouvernement, déploiement du pouvoir d'État dans toute sa puissance, stratégies de contrôle et de manipulation des symboles, en particulier la diabolisation du carré rouge et de ceux qui l'arborent » [5].

La première réaction du gouvernement ne se fait pas attendre : après avoir acheté les mots-clés « FECQ », « FEUQ », « ASSÉ », « grève étudiante » et « manifestation étudiante » sur le moteur de recherche Google (11 novembre 2011), la Ministre de l'éducation Line Beauchamp envoie une circulaire aux administrations universitaires et collégiales leur ordonnant de ne pas reconnaître les votes de grève et invitant les enseignants à franchir les lignes de piquetage (16 février 2012). Pourtant, l'ampleur des mobilisations de la journée du 22 mars et l'entrée des enseignants dans le

mouvement oblige le gouvernement aux premiers reculs. Le 29 mars, ce dernier se déclare favorable à envisager un régime de remboursement des prêts étudiants proportionnel au revenu pour l'automne 2012 ; aussi, il annonce son intention de discuter de l'accessibilité aux études mais à condition qu'il ne soit pas question de revenir sur la hausse des droits de scolarité.

Le mouvement étudiant non seulement refusera ces propositions trompeuses, visant à le détourner de ses vrais objectifs, mais estimera qu'il est grand temps que la lutte franchisse une nouvelle étape : **d'une question simplement étudiante, la lutte doit devenir sociale**. Le 14 avril, la quatrième manifestation nationale à Montréal appelle à « Un printemps québécois » et voit défiler étudiants, parents d'élèves, enseignants, retraités et nombre d'organisations syndicales des travailleurs. La journée de lutte du 20 avril voit les étudiants et les travailleurs résister côte à côte aux violences policières alors qu'ils protestaient contre le lancement du « Plan Nord » au Palais des congrès de Montréal (90 arrestations au bout du deuxième jour d'affrontements).

Les négociations entre le gouvernement et les organisations étudiantes débutent officiellement le 23 avril, sous la pression de l'élargissement de la lutte au monde du travail. Mais encore une fois, l'ASSÉ est exclue des pourparlers et accusée d'excuser des prétendues « violences » des étudiants. Par solidarité, les autres organisations quittent également la table de négociation et appellent à une **série de**



manifestations nocturnes baptisées « *Ostie de grosse manif de soir* ». Jusqu'au 18 mai, dans la seule ville de Montréal il y aura eu 25 manifestations nocturnes, pendant lesquelles la créativité des étudiants se déploie : un « carnaval nocturne », une « manifestation lumino-silencieuse », une « zombie walk », des « maNUfestations », des concerts de casseroles sur le modèle du *cacerolazo* chilien, un sit-in devant le Ministère des finances avec les étudiants déguisés à la mode de la noblesse, etc [6]. Marquées par une répression continue, l'une de ces manifestations verra l'arrestation d'Amir Khadir, député de l'Assemblée nationale pour le parti de coalition de gauche Québec Solidaire, dont le Parti communiste du Québec (PCQ-PCC) est un membre. La maison de Khadir sera perquisitionnée et les images de sa fille menottée feront le tour du pays [7].

Suite à l'échec du premier round des négociations, le gouvernement change de stratégie. Lors d'une conférence de presse, Jean Charest essaie de décrédibiliser et diviser le mouvement en « dévoilant » ce que le gouvernement aurait proposé aux organisations étudiantes et qu'elles ont refusé :

- 1) un étalement de la hausse sur 7 ans, accrues d'une indexation : une hausse de 255 dollars par année ;
- 2) un élargissement de l'accès aux prêts et bourses : investissement de 39 millions de dollars en bourses ; création d'un système de « remboursement proportionnel au revenu » (RPR) ;
- 3) instauration d'un Conseil provisoire chargé de surveiller la gestion des universités.

Encore une fois, les étudiants ne se font pas tromper et pour toute réponse multiplient les manifestations nocturnes, les sit-in et d'autres moyens de pression. **L'objectif de la grève reste l'annulation de toute hausse des frais, pas son étalement.**

Le gouvernement adopte alors une troisième stratégie : le PLQ, en raison des manifestations qui bloquent continuellement son activité à Montréal, se déplace temporairement à Victoriaville et y tient son Conseil général les 4 et 5 mai. Il convoque une nouvelle table de négociations pour atteindre une entente de principe, en y invitant les représentants des organisations étudiantes (y compris l'ASSÉ), les responsables des centrales syndicales, les recteurs d'université et de la , ainsi que la Ministre de l'éducation. Si le PLQ comptait sur cet éloignement de Montréal pour éviter toute contestation, il devra faire face à l'incroyable réactivité et capacité organisationnelle des associations



étudiantes. Des dizaines d'autobus leur permettent en effet de rejoindre Victoriaville le 4 mai et d'entamer une marche jusqu'au siège du PLQ. Une répression policière particulièrement brutale donnera lieu à des affrontements sanglants (un étudiant perdra un œil et un autre l'audition à une oreille), à tel point que plusieurs partis d'opposition demanderont le lancement d'une enquête publique sur l'attitude des forces de l'ordre lors de la manifestation.

La conduite des négociations marque la volonté du gouvernement de tromper le mouvement, recevant séparément chacune des délégations étudiantes. Le 5 mai, les négociations aboutissent à une entente de principe : la hausse est maintenue mais compensée par une réduction des « frais institutionnels obligatoires » et est soumise au contrôle d'un Conseil provisoire des universités. Si le gouvernement se perçoit initialement comme le grand gagnant des négociations et se précipite devant les médias pour annoncer la fin de la grève, c'est parce qu'il n'a pas compris le sens de l'accord aux yeux des délégués étudiants. En effet, pour ces derniers, l'entente constitue juste une feuille de route à soumettre au vote des différentes associations, sans qu'elle remette en cause la possibilité de maintenir la grève générale pour obtenir de nouvelles avancées. La perception de l'entente de principe en tant que véritable arnaque se confirme une semaine plus tard, lorsque les assemblées de toutes les associations facultaires la refusent [8]. L'expérience de 2005 aura servi aux associations étudiantes pour comprendre qu'il ne fallait pas arrêter le mouvement en se contentant d'une simple entente de principe, qui offrait d'ailleurs des maigres avancées après plusieurs mois de mobilisations.

c. Loi spéciale 78, chute du gouvernement et victoire des étudiants

Au bout de la 14^{ème} semaine de grève, le 14 mai la Ministre de l'éducation Line Beauchamp démissionne. Michelle Courchesne prendra sa place. Cette démission, contrairement à celle de février 2005, n'est pas manœuvrée par le premier ministre dans l'intention de tromper le mouvement étudiant, lui donnant l'illusion d'une victoire. Cette fois, **la démission est imposée par le mouvement.**

Se retrouvant dans l'impasse, le gouvernement abandonne les tentatives de négociation et opte alors pour la ligne dure et pour l'institutionnalisation de la répression. Le 18 mai, **la loi spéciale 78** est approuvée à l'Assemblée nationale et vise à mettre fin à la grève par différents moyens :

- 1) les directions des établissements et les enseignants sont obligés de dispenser les enseignements ;
- 2) il est interdit aux syndicats de participer à une action concertée visant à empêcher au personnel d'un établissement d'accomplir son travail ;
- 3) il est interdit à quiconque d'entraver l'accès à l'enseignement et de manifester à moins de 50m d'un établissement scolaire ;
- 4) les associations étudiantes sont obligées de « prendre les moyens » pour que leurs membres respectent la loi 78 ;
- 5) le droit de manifester est encadré, avec un durcissement des conditions de préavis de manifestation et une facilitation pour les forces de l'ordre d'interdire ou imposer des modifications de lieu/date/horaire de la manifestation et des moyens de transport utilisés ; les organisateurs sont obligés de « prendre les moyens » pour que les participants respectent les engagements pris avec les forces de l'ordre ;
- 6) les amendes se durcissent pour quiconque ne respecte pas la loi 78 lors d'une manifestation ;
- 7) les associations étudiantes sont jugées responsables des coûts additionnels ou des pertes de gain d'un établissement scolaire lors d'une grève ou manifestation.

En outre, plusieurs municipalités adoptent des mesures sécuritaires visant à encadrer les mobilisations, telle la ville de Montréal qui interdit le port du masque dans les manifestations. Le climat se durcit pour le mouvement étudiant et dans les jours suivants plusieurs manifestations nocturnes sont durement réprimées, avec des centaines d'arrestations et de blessés.



Pour le 100^{ème} jour de grève, le 22 mai, une manifestation nationale a lieu à Montréal. Plusieurs syndicats des travailleurs québécois appellent également à rejoindre la manifestation sous le slogan « 100 jours de grève. 100 jours de mépris. 100 jours de résistance. » : l'unité étudiants/travailleurs montre encore une fois sa force et se confirme désormais en tant que mouvement politique contre les reculs sociaux et les mesures sécuritaires imposés par les libéraux. Répondant favorablement à l'appel des étudiants québécois pour une internationalisation de la lutte, des rassemblements de soutien ont lieu le même jour en France, Belgique, Angleterre, Canada et États-Unis. Nombre d'ONG prendront également position contre la loi 78 ; la Ligue des droits et libertés recensera près de 3.500 arrestations au cours de la grève. La Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique enverra une adresse de solidarité aux étudiants québécois et s'exprimera pour adopter des résolutions de solidarité contre la brutalité policière.

Face à une situation intenable et qui s'internationalise, le gouvernement québécois se retrouve de plus en plus isolé. Il joue alors sa dernière carte : le 1^{er} août, le premier ministre annonce l'organisation d'**élections générales anticipées** pour le 4 septembre. Son espoir est bien évidemment qu'une victoire électorale puisse servir aux libéraux pour marginaliser le mouvement étudiant du reste de la société, s'appuyant sur la « majorité silencieuse » aux urnes. Du côté étudiant, la réaction

à l'annonce des élections concerne surtout l'aspect organisationnel : les associations doivent décider pour la poursuite de la grève ou pour une trêve. L'ensemble des associations collégiales s'expriment pour une trêve tout en gardant l'option de déclencher des grèves de 24h pour rejoindre des manifestations. Nombre d'associations universitaires s'expriment pour la poursuite des mobilisations mais, la date des élections approchant, elles acceptent progressivement une trêve et s'engagent dans la campagne électorale, pour mettre en avant le thème des frais d'inscription et faire participer massivement la jeunesse aux élections.

Le 4 septembre, les libéraux sont battus aux élections et la nouvelle majorité va au Parti québécois (PQ), d'orientation social-libérale et souverainiste. Le lendemain, la nouvelle première ministre Pauline Marois annonce que **la hausse des frais d'inscriptions ainsi que la loi 78 seront annulées**. Elle annonce aussi l'organisation d'un « Sommet sur l'enseignement supérieur » pour les 25-26 février 2013.

Les réactions des associations étudiantes sont différentes. Si tout le monde est unanime pour reconnaître que la défaite des libéraux et les engagements du PQ relèvent d'une victoire du mouvement étudiant, l'ASSÉ insiste pour continuer les mobilisations jusqu'à l'obtention de la gratuité des études. Pourtant, épuisé après plusieurs mois de grève « défensive », le mouvement étudiant aura du mal à redémarrer sur des mots d'ordres « offensifs ». D'autant plus que seulement l'ASSÉ reste sur des positions de combat, alors que les autres organisations reviennent sur leur pratique habituelle de concertation et partenariat avec les institutions. Le mouvement étudiant se trouvera ainsi désarmé lorsqu'en février 2013 le Sommet sur l'enseignement supérieur servira au gouvernement PQ pour valider un projet contraire aux revendications étudiantes : l'indexation des frais d'inscriptions sur le revenu des familles, envisageant donc une hausse de 3% des droits d'inscriptions. Et entre 2013 et 2015 le mouvement aura du mal à riposter sur large échelle aux attaques au monde de l'éducation, les universités québécoises faisant l'objet de réductions budgétaires de plus de 700 millions de dollars dans la période.

d. Bilan du mouvement

Au-delà des différentes lectures qu'on peut faire sur la « victoire étudiante » de septembre 2012, il reste tout de même que le Printemps Érable a été une étape cruciale pour le mouvement étudiant et social québécois. L'unité étudiants/travailleurs s'est réalisée et enrichie mutuellement tout au long de la lutte. D'une part, les associations étudiantes sortent clairement d'une base revendicative jugée souvent « corporatiste » par les médias dominants et élargissent leurs revendications au monde du travail, à la lutte contre les plans d'austérité et la corruption politique. D'autre part, les syndicats des travailleurs, en particulier ceux de l'enseignement, sortent de la logique classique de vouloir négocier la question du financement à l'intérieur de chaque établissement sans vouloir s'attaquer directement au cadre budgétaire du gouvernement. Le temps de la « gestion des miettes » est fini, et c'est un véritable projet de société émancipée qui a été développé tout au long du conflit. Ainsi, malgré un rapport de force déséquilibré et même face à la mauvaise foi du gouvernement, on retiendra du mouvement de 2012 qu'il aura su pousser ce dernier dans ses derniers retranchements, allant jusqu'à la chute du gouvernement libéral.



Il faut aussi savoir placer le Printemps Érable dans le contexte plus large de contestations anti-austéritaires qui ont traversé le monde depuis la crise de 2008. Les étudiants ont été partout à l'impulsion des combats contre l'austérité à la fac, et au cours de la lutte les revendications étudiantes non seulement sont passées à l'offensive, mais ont souvent rejoint celles du monde du travail. Du mouvement anglais UK Uncut aux mobilisations pour la gratuité des études au Chili, des luttes contre la LRU et le CPE en France aux mobilisations italiennes contre la réforme Gelmini, du mouvement des Indignés en Espagne à Occupy Wall Street, de l'élan populaire du Printemps Arabe tunisien et égyptien jusqu'au conflit social dans la Grèce affamée par la Troïka. Le mouvement étudiant québécois se perçoit dès le début comme partie intégrante de cette vague contestataire mondiale des années 2008-

2012 : « L'idée d'un cycle mondial de protestation suppose qu'on ne peut saisir l'origine et toute la portée du « printemps érable » en se limitant aux frontières du Québec. Cela veut dire que le mouvement étudiant québécois ne finit pas avec le retour en classe et les élections du 4 septembre 2012. C'est toute une génération qui vient de faire l'apprentissage de l'action collective et de la démocratie. Elle n'en sera que mieux armée pour faire face à la suite des choses » [9]. Aussi grâce aux premières expérimentations d'utilisation des réseaux sociaux en vue de la mobilisation de masse [10], les mouvements étudiants du monde entrent en contact direct et s'enrichissent mutuellement sur les plans organisationnel et revendicatif. Cela est évident en prenant les cas québécois et chilien : « devant l'intransigeance des gouvernements du nord comme du sud – refusant de voir dans les étudiantes et étudiants des interlocuteurs valides et dans les manifestations de rue des formes légitimes d'expression démocratique de la volonté populaire – les deux mouvements s'élargissent et se radicalisent, en sortant du cadre des demandes adressées à l'État pour se situer au niveau d'exigences, basées sur les principes historiques des mouvements étudiants et de la démocratie. Ne s'adressant plus directement à l'État, mais interpellant l'ensemble de la population » [11]. Des rencontres fraternelles ont lieu entre les deux réalités en lutte, à l'impulsion de la Ligue de la Jeunesse Communiste du Canada : « le succès de tisser ensemble la trame de la résistance est certain, une action de masse unitaire a été démontrée dans les luttes magnifiques au Chili l'année dernière. Les étudiants chiliens ont redéfini le débat sur le statut constitutionnel d'une éducation accessible dans leur pays. Un des leaders du mouvement étudiant chilien a récemment visité le Canada. Camilo Ballesteros, qui est aussi membre des Jeunes communistes du Chili, a parlé de la nécessité d'entrelacer les réseaux sociaux avec les gens, les travailleurs, les organisations sociales, les syndicats et les jeunes » [12].

Les échanges entre les étudiants chiliens et québécois portent également sur la question centrale de l'institutionnalisation de la répression : comme au Québec avec la loi spéciale 78, « qui suspend une série de garanties constitutionnelles sans même se donner la peine de faire la preuve que l'intégrité de l'État de droit se trouvait menacée, au Chili on cherche à instaurer une autre loi liberticide : la Loi du renforcement de l'ordre public ou Loi Hinzpeter, qui criminalise la protestation sociale en pénalisant notamment l'occupation d'édifices, le blocage de la circulation, le manque de respect envers les forces de l'ordre et le port de cagoules... S'attaquant à des manifestations pacifiques

comme s'il s'agissait d'actes de sédition, l'État (chilien autant que québécois) se voit contraint de dévoiler sa « limite » : jusqu'où est-il prêt à laisser ses citoyens et citoyennes exercer leurs libertés civiques avant de se sentir menacé et décréter l'état d'exception ? Bien que l'état d'exception n'ait pas été formellement décrété dans aucun des deux cas, la normalisation, banalisation et perpétuation de « lois d'exception » sont peut-être encore plus lourdes de conséquences puisqu'elles affirment sans ambages les relents autoritaires des démocraties représentatives » [13].



Un autre point qui mérite d'être soulevé est le fait que le Printemps Érablé, beaucoup plus que la grève de 2005, a montré la nécessité d'une approche féministe à la fois dans le combat contre la hausse et dans l'organisation militante. Si la médiatisation a favorisé comme d'habitude les leaders masculins du mouvement, la centralité de la place des femmes a émergé avec toute sa puissance dans la critique portée par le mouvement étudiant à la logique de marchandisation de l'éducation : « *s'il s'agit de s'endetter pour payer ses études, les écarts de salaire entre hommes et femmes créent une inégalité structurelle. Non seulement les femmes consacreront une plus grande part de leurs revenus à rembourser le coût de leurs études, mais la hausse va en décourager plus d'une de s'inscrire à l'Université* » [14]. La construction d'un discours féministe à l'intérieur de la grève a été complexe. Pourtant, il a réussi à se développer en montrant qu'il ne s'agit pas d'un combat « à côté » de celui contre la hausse, mais d'un combat complémentaire, qui « complète » justement l'analyse des effets de la hausse selon les différentes populations. Concernant l'approche féministe dans le cadre de l'organisation militante, la grève de 2012 a permis de faire avancer sur nombre de questions : place et prise de parole des femmes lors des AG, pratiques d'organisations non-mixtes au sein des organes de grève d'établissement et nationaux, refus de la division genrée du travail militant, etc. Tout particulièrement, un parcours d'auto-critique quant au sexisme dans le milieu militant et à la place des femmes dans l'organisation et dans le mouvement a été entrepris par l'ASSÉ, suite aux démissions de son Comité Femmes au tout début de la grève.

Enfin, les élections au Québec de septembre 2012 ont satisfait la composante étudiante modérée du mouvement social, et l'interruption de la grève n'a pas permis de remettre à l'ordre du jour de l'agenda gouvernemental la question de l'austérité en général et de la gratuité des études en particulier. C'est donc sur cette incomplétude du Printemps Érablé, sur ce sentiment d'avoir raté une occasion historique pour obtenir des nouvelles avancées, que le mouvement étudiant se redéploiera au printemps 2015 et se recomposera en automne dans les luttes des travailleurs des services publics.

III. La « grève sociale » de 2015 : échec du mouvement étudiant et répression brutale

a. Les raisons du « Printemps 2015 »



Depuis son retour au pouvoir en avril 2014, le parti libéral et son premier ministre Philippe Couillard inaugurent des nouvelles politiques d'austérité. En quelques mois, le gouvernement applique ou annonce des **mesures néolibérales de « redressement des finances publiques »** : coupures budgétaires massives dans les services publics, dont le monde de l'éducation, et privatisations sur une grande échelle. De telles mesures s'inscrivent, de manière logique, dans le même dessin anti-social que l'augmentation des frais de scolarité en 2012. Ainsi, les réactions du mouvement étudiant ne se sont pas faites attendre, avec cette fois-ci les acquis et le vécu du Printemps Érable. À l'instar des événements de 2012, plusieurs associations étudiantes ont décidé de mobiliser longtemps en avance en vue d'un large mouvement au printemps 2015. Cette période était aussi bien cruciale que stratégique, puisqu'elle précédait la période de négociations collectives dans les services publics, ainsi que la validation du budget du gouvernement pour l'année 2016, à savoir la confirmation ou non de certaines mesures d'austérité.

Le mouvement étudiant, qui a été renommé « Printemps 2015 », avait donc pour but d'annoncer :

- un mouvement social général contre les politiques d'austérité du gouvernement, dans les domaines de l'éducation et de la santé notamment ;
- un soutien à la lutte des travailleurs du secteur public en vue de la négociation de leurs conventions collectives à l'automne ;
- l'exigence d'un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans la province [15].

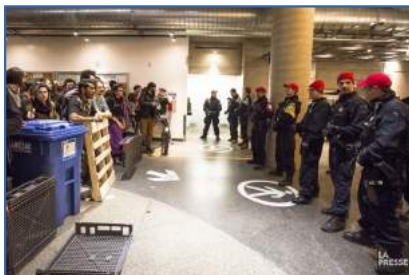
C'est ainsi que, suite à des mois d'organisation et de mobilisations partielles, les premières associations facultaires commencent à voter la grève dès le 16 mars 2015. La grève générale étudiante est déclenchée officiellement le 21 mars et deux jours après elle touchera déjà pas moins de 60.000 étudiants. Les mandats de grève diffèrent légèrement selon les associations étudiantes, mais généralement les assemblées générales adoptent le mandat pour une grève de 2 semaines, reconductible. Un **Comité de mobilisation « Printemps 2015 »** est également mis en place au niveau national, avec le but de coordonner la grève et informer sur les actions l'ensemble des étudiants. Le fonctionnement du Comité est horizontal : inter-associations, il est pourtant ouvert à tout étudiant voulant prendre part à l'organisation de la grève même s'il n'a pas de responsabilités dans son association de référence. On reprochera au Comité, du fait de son fonctionnement différent par rapport aux mobilisations précédentes (de Coalitions inter-associations à un Comité plus horizontale ;

manque de porte-parole officiel), d'avoir fait manquer de clarté, légitimité et cohérence au mouvement étudiant.

b. Contre la grève, une répression totale et disproportionnée

Comme nous l'avons vu, le mouvement étudiant au Québec ne date pas d'hier. Aussi, l'appareil répressif employé par le gouvernement a su évoluer tout au long des épisodes et des différentes grèves étudiantes pour s'adapter à ces dernières, devenir de plus en plus complet, « efficace » et prendre une ampleur inconsiderée (en 4 ans, on compte plus de 7.000 arrestations politiques opérées durant les manifestations étudiantes) [16]. Nous verrons que la répression, si elle a intrinsèquement un caractère politique, prend également un visage judiciaire. Aussi, le gouvernement québécois a récemment trouvé un nouvel allié pour réprimer les mouvements de contestation sociale dans le milieu étudiant : les directions des universités. Tout au long des mobilisations de 2015 la répression contre les étudiants a été l'un des facteurs centraux du mouvement, même avant son déclenchement effectif. Nous suivrons alors le développement du Printemps 2015 tout en nous focalisant sur les épisodes de violence qui l'ont marqué, car c'est surtout cette répression disproportionnée mise en place par les libéraux qui explique l'échec du mouvement.

Le 26 mars, alors que 130.000 étudiants rejoignaient la grève et qu'une manifestation avait lieu à Québec devant l'Assemblée nationale, les forces de police font un usage intensif de bombes assourdissantes et gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. Le visage d'une étudiante défigurée par un tir de gaz lacrymogène fera le tour du monde et indignera l'opinion publique [17].



Tout au long de la grève, c'est particulièrement **l'exemple de la situation à l'UQÀM** (Université du Québec à Montréal) qui symbolise l'évolution des événements du printemps dernier, ainsi que les différents instruments de répression mis en place. Déjà le 20 mars, à la veille du début de la grève, 9 étudiants de l'UQÀM sont convoqués devant le comité de discipline pour des motifs flous sinon masqués, et des sanctions sont envisagées contre eux pouvant aller jusqu'à l'expulsion à vie de l'université. La direction de l'UQÀM a ainsi cherché à affaiblir le mouvement avant même qu'il ne commence, en employant des menaces de sanctions disciplinaires pour les étudiants qui prendraient part aux activités de grève.

Le 30 mars, le campus central de l'UQÀM est bloqué par les étudiants. Une injonction est alors demandée par la direction de l'université au tribunal. Cette mesure d'injonction provisoire est obtenue, et elle a pour effet d'interdire toute activité militante et politique au sein de l'université et dans un rayon extérieur de 2m. Par conséquent, en plus d'une répression et d'un profilage politique de la part de la direction de l'université, c'est désormais une répression judiciaire qui s'opère, les étudiants participant aux activités de grève risquant une amende de 45.000 dollars et une peine d'emprisonnement.

Ainsi, une grève qui se déroulait plutôt tranquillement et qui aurait pu ne durer que 2 semaines a dû faire face à une répression démesurée, de manière préventive, puis en *crescendo*. Le mouvement s'est donc radicalisé, et des mandats de grève générale illimitée ont très vite été adoptés suite à la décision d'injonction rendue par le tribunal. Une manifestation nationale à Montréal est organisée le 2 avril, et on y verra des femmes, des personnes âgées, et même des enfants dans des poussettes se faire poivrer et gazer.

Le point culminant de la grève a lieu le 8 avril, lorsqu'une cinquantaine d'agents de police anti-émeute interviennent à l'UQÀM (ce qui n'était jamais arrivée en 2012). Des altercations très violentes se produisent entre policiers, gardiens de sécurité et étudiants, et donnent lieu à l'arrestation arbitraire de 22 étudiants dans les locaux de l'université. Au cours de ces événements chaotiques, des enseignants ont dû intervenir pour dresser une ligne de défense entre la police et les étudiants [18].

Les politiques d'austérité touchant encore plus gravement les femmes, une réponse féministe était nécessaire au sein du mouvement, tout comme en 2012 [19]. Ainsi, plusieurs manifestations féministes ont été organisées, et des manifestations non-mixtes ont eu lieu pendant le Printemps 2015. Ces manifestations en particulier ont fait l'objet d'importantes violences policières, ce qui a ému la communauté étudiante et l'opinion publique en général. Régulièrement, des manifestations qui avaient le but principal de dénoncer la brutalité et l'impunité policière ont eu lieu, et elles ont systématiquement fait l'objet d'une répression sévère. Les moyens employés par la police ont été variés : notamment, la « technique de la souricière », qui consiste à encercler des manifestants puis à leur remettre, quelques heures plus tard, une contravention.

Il est important de souligner deux points ici :

- 1) les textes réglementaires sur lesquels la police québécoise s'appuie pour réprimer les manifestations sont d'une légalité plus que douteuse. Certains textes ont d'ailleurs d'ores et déjà été invalidés par les tribunaux en tant que contraires à la Constitution ;
- 2) en raison d'un règlement municipal de Montréal, les manifestations sont considérées comme « illégales » à partir du moment où leur itinéraire n'est pas dévoilé par avance à la police. Par conséquent, des débats ont souvent animé le mouvement étudiant concernant la nécessité de dévoiler ou non l'itinéraire aux forces de police. Souvent, les organisations étudiantes ont estimé que la manifestation aurait perdu son intérêt en déclarant le parcours : la police oriente dans tous les cas les déplacements et décide arbitrairement du moment où elle va disperser la foule. Quoi qu'il en soit, la question de l'itinéraire ne semble pas avoir de corrélation avec l'ampleur et la violence des actes de la part des forces de police.

Au-delà des violences inacceptables, **c'est l'ensemble de la communauté universitaire qui a subi une répression acharnée**. Tout a été fait pour étouffer et discréditer le mouvement auprès de l'opinion publique, mais également au sein même de la communauté universitaire : des pressions des directions universitaires pour obliger les enseignants à assurer leurs cours, quel que soit le nombre d'élèves en classe (ce qui est contraire aux conventions collectives des enseignants), des menaces

d'expulsion ou d'échec scolaire de la part du Ministre de l'éducation contre les étudiants grévistes, etc. Une société privée de sécurité a été embauchée par la direction de l'UQAM pour la somme de 500.000 dollars, alors même que l'université fait face à d'importantes restrictions budgétaires. Les étudiants qui participaient aux levées de cours ainsi que les enseignants qui ne donnaient pas cours étaient filmés par des gardiens de sécurité.

Aussi, les médias complices du gouvernement ont joué la carte classique de la désinformation pour diviser et isoler le mouvement étudiant, alors que d'autres médias ont été attaqués par les forces de police. Entre mars et avril 2015, selon la présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, il y aurait eu une dizaine de cas de journalistes entravés dans leur travail de couverture médiatique des événements liés à la grève étudiante, certains ayant été victimes notamment de tentative de vol d'appareil photo ou de blessures.

En raison de l'ampleur de cet appareil répressif et face au risque de violences brutales, le mouvement étudiant est ressorti très épuisé du Printemps 2015. Du 8 avril au 13 mai, la plupart des associations étudiantes engagées dans la mobilisation votent pour la cessation de la grève. Des divisions du front de lutte, ainsi que des divergences profondes au sein de l'ASSÉ ont contribué également à l'essoufflement rapide du mouvement. Une réflexion, impliquant certaines remises en question, a été nécessaire en vue de préparer au mieux le mouvement pour l'automne, ce qui a été promis par les étudiants avant de rentrer en cours et qui a effectivement eu lieu au mois de septembre.



Conclusions et perspectives

Un mouvement politique qui ne dit pas son nom

Comme nous l'avons vu, on a souvent reproché au Comité de mobilisation du Printemps 2015 de ne pas avoir avancé des revendications précises : il se prononçait de façon générale contre l'austérité et appelait à conduire une grève générale, mais n'affichait pas officiellement de revendication politique définie. Il est alors pertinent de se pencher sur le caractère politique du mouvement étudiant québécois. Cette volonté de s'attaquer directement à l'austérité en général est en réalité compréhensible, la situant dans le contexte de 2015 : après l'expérience de 2005 et surtout de 2012, l'avant-garde du mouvement étudiant a compris qu'il est très difficile de se lancer dans une lutte offensive après avoir épuisé beaucoup d'énergies dans la défense des conditions d'études et de vie. Aussi, nous avons vu qu'à maintes reprises les gouvernements sont revenus sur les promesses faites aux étudiants une fois que la mobilisation avait été arrêtée. **Le seul moyen de pérenniser les acquis obtenus au cours des luttes et d'en gagner des nouveaux, c'est de s'attaquer à la source des inégalités, au système capitaliste et à ses politiques d'austérité.** Alors en 2015, après avoir mené plusieurs luttes défensives, les étudiants se lancent dans l'affrontement direct contre l'austérité et



essayent de préparer un terrain favorable à l'unité étudiants/travailleurs pour les luttes de l'automne. Au moins pour l'avant-garde du mouvement il était clair dès le début que la lutte contre les ravages opérés par le gouvernement dans le monde de l'éducation devait franchir un bond qualitatif et passer à un affrontement plus général, de type offensif, contre les politiques d'austérité qui touchent l'ensemble de la société. Suite à l'échec du moment étudiant du combat (mars-avril), le mouvement a dû prendre le temps de tirer les leçons du Printemps 2015 en vue d'une meilleure cohérence et coordination interne pour lutter avec les syndicats des travailleurs en automne.

Bien que le mouvement étudiant ne proclame pas d'identité politique précise, certains éléments de langage ainsi que les symboles utilisés se rapprochent des nôtres. Le « carré rouge », né en 2011, est devenu un symbole international de lutte contre l'augmentation des tarifs des services publics et pour une réelle égalité sociale. Des slogans récurrents tels que « *this is fucking class war* », « *sorry for the inconvenience, we are trying to change the world* », « *lutter pour vaincre* », « *manif' tous les soirs jusqu'à la victoire* » renvoient nécessairement à la lutte des classes. D'ailleurs Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de l'ASSÉ lors du Printemps Érable, dans un discours de 2012 avait clairement déclaré que « *la lutte [était] sociale* », et que « *[c'était] la bourgeoisie* » qui était montrée du doigt. L'action des militants québécois de la Ligue de la Jeunesse Communiste du Canada (YCL), et de sa « Commission étudiante », a visé à soutenir et participer aux grèves des dernières années et justement à faire évoluer le mouvement dans un sens révolutionnaire, d'une bataille syndicale à l'inévitable lutte des classes. Lors d'une conférence étudiante organisée en janvier 2012 par l'YCL, cette dernière a non seulement renforcé ses liens avec l'ASSÉ avant le déclenchement de la grève, mais a aussi abordé la question de la généralisation des luttes étudiantes et sociales au reste du Canada : « *une lutte militante, unie et coordonnée à travers le pays par les étudiants et leurs alliés peut gagner* » [20]. Et au-delà des questions d'identité et stratégie politiques, il est évident que les combats qui sont menés de part et d'autre de l'Atlantique se rassemblent : **le droit à une éducation**



publique libre, accessible et de qualité est un combat politique. Un combat qui s'attaque à la contradiction pérenne entre une éducation émancipatrice et un système capitaliste qui, dans sa phase à hégémonie néolibérale, veut soumettre les savoirs aux logiques de marché. À cet égard, il est intéressant de mettre en relief le combat pour la gratuité scolaire au Québec avec celui mené en France par l'UEC, pour l'instauration d'un salaire étudiant. Les systèmes d'éducation français et québécois ont beau être très différents, la lutte pour des meilleures conditions d'études est la même.

Un nouvel élan du mouvement étudiant en soutien aux travailleurs de la fonction publique

Au printemps 2015, les syndicats de la fonction publique n'avaient pas obtenu de mandat de grève. Ils avaient donc décidé d'attendre l'automne pour lancer un large mouvement de grève sociale générale. En effet, **depuis le mois de septembre, les syndicats des employés de l'État sont en période de renouvellement de leur convention collective.** Ces négociations concernent 267.200 personnes dans les secteurs de la santé et des services sociaux, 38.300 dans les collèges, 188.400 dans les commissions scolaires et 83.800 dans la fonction publique. Dans le milieu de l'éducation plus particulièrement, les parents d'élèves se montrent solidaires des enseignants. De manière symbolique, une fois par mois, les enseignants et les parents d'élèves accompagnés de leurs enfants font une chaîne humaine autour de leur école, pour dénoncer l'état d'abandon dans lequel le gouvernement a laissé l'éducation publique. C'est dans ce cadre qu'est en train de se développer le mouvement « Je protège mon école publique ».

Les attaques néolibérales sont nombreuses et violentes : gel des salaires, compressions budgétaires, report de l'âge de départ à la retraite, ainsi que l'augmentation des charges de cours et du nombre d'élèves par classe. Les groupes communautaires subissent également ces attaques par des coupures et la menace du non-renouvellement de leurs subventions. Le gouvernement présente ses politiques actuelles comme s'inscrivant dans un contexte de « rigueur budgétaire ». En réalité, il s'agit ni plus ni moins que d'un projet néolibéral, tel que l'on peut en observer partout dans les pays du monde occidental : *« L'austérité, c'est le gouvernement, sous le couvert d'équilibrer le budget, qui fait des compressions sur le dos de la population et se lance dans une restructuration de l'État en se rapprochant du privé. Ce n'est pas seulement une question budgétaire, c'est surtout idéologique. C'est une volonté de changer la relation entre le citoyen et l'État »* [21].

Au fil des négociations de l'automne 2015, le gouvernement a été représenté par le président du Conseil du Trésor, Martin Coiteux, qui s'est montré particulièrement inflexible et reste coûte que coûte fidèle à son objectif dogmatique du « déficit zéro ». À titre d'exemple, nous pouvons illustrer la mauvaise foi du gouvernement concernant les salaires des enseignants du primaire et du secondaire. Les syndicats réclament des augmentations de 13,5 % sur 3 ans, soit 7,5 % la première année puis 3 % par an pour les années suivantes. Le gouvernement, de son côté, a d'abord proposé un gel des salaires jusqu'en 2016, suivi d'une augmentation de 1% par an jusqu'en 2019. Dans un deuxième temps, au cours des négociations, le gouvernement a modifié sa proposition en avançant un gel de un an, des augmentations de 1% pour les trois années suivantes puis à nouveau un gel en 2019-2020. Ainsi, même si la modulation dans le temps a changé, l'augmentation indécente de 3 % sur 5 ans proposée par le gouvernement reste toujours la même !

Le mouvement étudiant s'est réorganisé après l'échec du printemps 2015 pour venir soutenir les travailleurs des services publics en général, et dans l'éducation en particulier [22]. Les associations étudiantes votent des journées de grève en fonction de celles décidées par les syndicats. Le 5 novembre dernier, avec une grève de plus de 50.000 étudiants, l'ASSÉ est officiellement rentrée dans la danse, réaffirmant au passage sa volonté de grève sociale : *« Notre discours n'a pas changé depuis*

le printemps dernier, l'austérité est un choix politique, non pas une fatalité. Le soutien est manifeste aujourd'hui », déclarait Hind Faziz, membre de l'exécutif de l'ASSÉ. En novembre, on a assisté à Rimouski à un phénomène de solidarité particulièrement marquant : les étudiants, les professeurs et les salariés de l'université (UQAR) se sont mobilisés et, main dans la main, ont occupé leur université pour la protéger contre les coupures budgétaires qu'elle subit.

Les revendications avec lesquelles le mouvement étudiant accompagne la lutte des travailleurs sont claires : **l'arrêt et l'annulation des mesures de démantèlement des services publics, et un réinvestissement massif et immédiat de l'État dans ces secteurs**. Mais au-delà de la participation et du soutien aux manifestations du monde du travail, la communauté étudiante exerce une véritable participation positive dans le cadre de la résistance aux politiques d'austérité. Un document intitulé « *Un Mouvement, 10 Milliards de Solutions* », rédigé par l'ASSÉ, démontre qu'il existe des alternatives à l'austérité qui permettent d'assurer une plus grande justice sociale et une meilleure redistribution de la richesse. Entre autre, les solutions proposées visent le redécoupage de l'impôt sur le revenu, la ré-institution de l'impôt sur les entreprises, et une lutte plus efficace et effective contre l'évasion fiscale.

Plusieurs éléments permettent de penser que le mouvement, jusqu'à présent de type défensif, tend à devenir un mouvement social beaucoup plus large : le front commun des centrales syndicales a été rejoint par un mouvement citoyen plus global, qui pourrait laisser paraître la perspective d'une lutte sociale. En effet, les mesures d'austérité ont des conséquences néfastes sur l'ensemble des secteurs de la société [23]. On assiste donc à la formation de coalitions, et à une vraie solidarité entre les



différents acteurs : entre les étudiants et les syndicats, entre les parents d'élèves et les enseignants, etc. Cela rappelle inévitablement les événements de 2012, et c'est pourquoi la lutte menée actuellement au Québec par les étudiants est à replacer dans une perspective de plus long terme : « *La lutte étudiante aura redéfini les perspectives politiques et stratégiques qui dominent le mouvement ouvrier et populaire québécois depuis plus de trois décennies. Elle a remis à l'avant-plan la nécessité de la lutte citoyenne comme axe central d'émancipation sociale. Elle a redéfini, en la mettant en pratique, le concept de démocratie populaire. Elle a produit une rupture avec la stratégie de confinement des luttes dans une perspective de suivisme électoraliste. Elle a confronté directement les conceptions des chefs traditionnels du mouvement ouvrier ainsi que du courant péquiste qui le traverse. Elle a permis de dégager un acquis essentiel : le développement de luttes unitaires, la possibilité d'une lutte sociale contre l'offensive néolibérale, la perspective d'une société solidaire, écologiste et égalitaire à la portée de nos luttes* » [24].

Les enjeux actuels d'organisation et de lutte politique

Nous l'avons montré à plusieurs reprises, une partie du mouvement étudiant est prêt à franchir un bond dans la lutte, tant qualitativement (attaque aux politiques austéritaires et, spécifiquement pour le monde de l'éducation, gratuité des études) que quantitativement (convergence des luttes avec les

travailleurs). Pourtant, il reste de nombreux points de divergences entre les organisations étudiantes, et la grève de 2015 n'a pas su lancer dans le combat des universités qui étaient pourtant mobilisées en 2012. Les règlements de comptes internes à l'ASSÉ d'avril 2015, la paralysie de la FEUQ et la recomposition de l'aile modérée du mouvement dans l'UEQ sont des éléments qui confirment que l'heure n'est pas à l'unité du mouvement étudiant. Les organisations sont plus occupées à régler leurs questions de (re)organisation interne et à lancer les étudiants dans les grèves de la fonction publique qu'à établir une plate-forme commune pour lancer de nouveaux combats dans les universités et cégeps.

Les enjeux politiques des mobilisations actuelles sont nombreux, comme nous venons de le voir. Pourtant, trois enjeux généraux méritent d'être évoqués tout particulièrement.

Premièrement, derrière le mouvement social pour s'opposer aux politiques d'austérité, c'est le « **modèle québécois** » qui est défendu par étudiants, employés et enseignants mobilisés. Historiquement, le Québec s'est toujours distingué de ses voisins, qu'il s'agisse des États-Unis ou du reste du Canada, par des politiques visant à une meilleure égalité sociale et une démocratisation de l'accès à l'ESR, résultats de victoires en matière des services publics obtenues suite à des luttes longues et acharnées dans les années 1960/1970. *« Au nom d'une éducation vue comme une valeur collective, et donc financée par les impôts, les gouvernements québécois ont longtemps gelé les frais de scolarité. L'accès à l'éducation était alors analysé comme l'un des leviers fondamentaux du projet souverainiste, ou du moins d'une plus grande autonomie du Québec. Mais le rouleau compresseur néolibéral a eu raison de cette approche progressiste »* [25]. Ce sont précisément ces décennies de victoires et d'acquis que le gouvernement libéral actuel cherche à détruire en s'attaquant aux services publics. Ainsi, le « modèle québécois » risque de se perdre, au profit d'un État purement libéral, entièrement privatisé et soumis aux multinationales. Les mêmes dégradations étant à l'ordre du jour du gouvernement canadien également, la réflexion autour de la nécessité d'une « stratégie pan-canadienne » a été mise en avant depuis 2012 par le Parti communiste du Québec et la Ligue de la Jeunesse Communiste, le but étant le déclenchement d'une « grève générale politique et sociale par le monde du travail » [26].

Deuxièmement, à travers la répression démesurée et la stratégie d'isolement exercées à la fois par le gouvernement, les directions des universités ainsi que les médias complices, c'est le **principe même du droit de grève des étudiants** qui a été visé et qui se trouve remis en cause. C'est une attaque qui remet en cause les fondements mêmes des établissements québécois, qui se sont construits sur la base de ce droit fondamental, et ont toujours représenté des espaces de démocratie étudiante, même lorsqu'elle donne lieu à des périodes de lutte sociale. Dans cette remise en cause opérée par la classe dominante, cette dernière stigmatise autant le caractère démocratique des AG que le concept même que les étudiants puissent faire grève. Leur reprochant de ne pas être des « vrais travailleurs », beaucoup de médias complices se sont lancés dans le débat sur la pertinence d'appeler « grève » le mouvement étudiant. Certains ont même affirmé qu'on pourrait qualifier le mouvement tout au plus de « boycott », ce qui le ferait sortir du cadre légal de la grève et qui le placerait *de facto* dans un cadre d'illégalité. Mais au-delà du cadre, c'est aussi pour une question idéologique que les étudiants

défendent le concept de grève et sa portée révolutionnaire. L'analyse de la Ligue de la Jeunesse Communiste est encore une fois éclairante : « *[Parler de boycott] est une tentative de renforcer dans la tête des gens l'idée que l'éducation est une marchandise ou un privilège, et pas un droit humain fondamental, et aussi de confondre le lien entre la résistance des étudiants et leurs implications pour les travailleurs. Nous savons tous qu'il y a des grèves des loyers, des grèves générales, des grèves politiques, etc. - ce qui constitue une résistance sociale collective, et pas juste un acte de désengagement d'un consommateur individuel* » [27].



Troisièmement, un travail de longue durée attend les étudiants dans leur effort de **contrer la banalisation de la répression** : au-delà de la violence ponctuelle qui accompagne désormais chaque manifestation au Québec, les étudiants ont engagé des combats pour dénoncer et obtenir l'abrogation des lois nationales et municipales ainsi que les dispositions spéciales qui visent à encadrer le droit de grève. La bataille est encore loin d'être gagnée, et récemment c'est encore une fois à l'UQÀM que la répression s'est institutionnalisée encore plus. Le 15 décembre, son Conseil d'administration a mis en place, sans consultation et de façon confidentielle, un nouveau « comité disciplinaire » ayant le pouvoir de renvoyer des étudiants. Un comité qui échappe au contrôle des représentants étudiants démocratiquement élus et qui sera bien évidemment utilisé comme instrument de sanction contre ceux qui ont participé activement aux dernières mobilisations, ainsi que comme outil d'intimidation pour d'autres étudiants qui voudraient rejoindre le mouvement prochainement [28].

Le mouvement étudiant, après des années de luttes, de victoires et d'échecs, est toujours présent dans les luttes de classes qui se développent au fil du temps dans la société québécoise. Si une période de réorganisation et de dialogue avec les syndicats des travailleurs est nécessaire, nous sommes certains que les étudiants feront encore preuve de combativité face aux ravages du néolibéralisme. Il est donc de notre devoir non seulement de fraterniser avec nos camarades québécois, de les sortir de l'isolement international que voudrait la classe dominante, mais aussi de continuer à étudier l'évolution de leurs pratiques d'organisation et de mobilisation comme un exemple de succès de construction d'un rapport de force révolutionnaire.

« Nous reviendrons, nous aurons à dos le passé, et à force d'avoir pris en haine toutes les servitudes, nous serons devenus des bêtes féroces de l'espoir » (Gabriel Miron).

Pour aller plus loin : bibliographie et autres ressources

Gabriel NADEAU-DUBOIS, *Tenir tête*, LUX Éditeur, Montréal, 2013.

Marie-Ève SURPRENANT et Mylène BIGAQUETTE (Dir.), *Les femmes changent la lutte. Au cœur du printemps québécois*, Les éditions remue-ménage, Montréal, 2013.

Maude BONENFANT, Anthony GLINOER, Martine-Emmanuelle LAPOINTE, *Le printemps québécois. Une anthologie*, Montréal, Écosociété, 2013.

Collectif, *On s'en câlisse. Histoire profane d'une grève. Printemps 2012*, Québec, Éd. Entremonde, 2013.

Collectif, *Je me souviendrai. 2012. mouvement social au Québec*, Antony, La boîte à bulles, 2012.

Jacques NADEAU, *Carré rouge. Le Ras le bol du Québec en 153 photos*, Montréal, Fides, 2012.

Yanick BARRETTE, *Le Printemps Érable : les fondements d'un changement*, Éd. Lulu.com, 2012.

Nicolas LÉVESQUE, *Le Québec vers l'âge adulte : une crise qui vient de loin*, Éd. Nota Bene, 2012.

Site de l'ASSÉ : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/>

Site de la FECQ : <http://www.fecq.org/>

Site de la FEUQ : <http://feuq.qc.ca/>

Site de l'UEQ : <http://unionetudiante.ca/home/>

Site de la TaCEQ : <http://web.archive.org/web/20120407150640/http://www.tableetudiante.qc.ca/>

Site de la CLASSÉ « Bloquons la hausse », archive web de la grève étudiante de 2012 : <http://www.bloquonslahausse.com/>

Site de la Ligue de la Jeunesse Communiste de Canada (YCL) : <http://ycllhc-magazine.blogspot.ca/>

Site du Front Commun intersyndical contre l'austérité dans les services publics : <http://frontcommun.org/>

Site de la revue « Rebel Youth » de la YCL : <http://rebelyouth-magazine.blogspot.fr/>

Site de la revue « À babord », Dossier « Le printemps érable : ses racines et sa sève » : <https://www.ababord.org/-Dossier-Le-printemps-erable-Ses->

Site de « Un mouvement, 10 milliards de solutions » (ASSÉ) : <http://unmouvement.org/>

Site « Artéfacts d'un printemps québécois » (archive audio-visuel du Printemps Érable) : <http://www.printempserable.net/>

Document « 10 milliards de solutions » de la Coalition Main Rouge (Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics) : <http://nonauxhausses.org/wp-content/uploads/Document10milliards2015.pdf>

Manifeste vidéo « Printemps Érablé » : <https://www.youtube.com/watch?v=wkXI4CIFxcg>

Documentaire « Dérives » du collectif 99% Médias, sur le Printemps Érablé et la répression du mouvement étudiant : <https://www.youtube.com/watch?v=9iZdAdczrGk>

Documentaire musical « Regards sur l'UQÀM » : <https://www.youtube.com/watch?v=msA0IK9K-ig>

Reportage « La purge », sur la répression politique à l'UQÀM au printemps 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=9PF93WRWwd0>

Reportage « 8 avril 2015. Le SPVM provoque un chaos à l'UQÀM », sur la répression du printemps 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=ViEFO-Wq1DE>

Notes

[1] Pour une liste des associations étudiantes collégiales et universitaires québécoises : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_associations_%C3%A9tudiantes_coll%C3%A9giales_du_Qu%C3%A9bec et https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_associations_%C3%A9tudiantes_universitaires_du_Qu%C3%A9bec

[2] Xavier LAFRANCE, « La route que nous suivons » : <https://www.ababord.org/La-route-que-nous-suivons>

[3] Gabriel GIRARD, « Carrés rouges. Regards sur le printemps érablé » : <http://www.contretemps.eu/lectures/carr%C3%A9s-rouges-regards-sur-printemps-%C3%A9rablé>

[4] Site des « Profs contre la hausse » : <http://profscontrelahausse.org/>

[5] Philippe DE GROBOIS, Anne-Marie LE SAUX, « Le renouvellement de l'action politique enseignante » : <https://www.ababord.org/Le-renouvellement-de-l-action>

[6] Marie-Claude G. Olivier, « Faire la grève : formes artistiques de résistances » : <https://www.ababord.org/Faire-la-greve-formes-artistiques> ; Martine DELVAUX, « Les maNUfestantes » : <https://www.ababord.org/Les-maNUfestantes>

[7] Johan BOYDEN (secrétaire général de la Ligue de la Jeunesse Communiste du Canada en 2012), « The noise of the street is the sound of struggle! » : <http://rebelyouth-magazine.blogspot.fr/2012/06/noise-on-street-is-sound-of-struggle.html>

[8] La Ligue de la Jeunesse Communiste définira le Conseil provisoire des universités comme « le cheval de Troie de la privatisation », dans « Quebec students are making history » : <http://rebelyouth-magazine.blogspot.fr/2012/05/quebec-students-are-making-history.html>

[9] Marcos ANCELOVICI, « Un cycle mondial de protestation » : <https://www.ababord.org/Un-cycle-mondial-de-protestation>

[10] Philippe DE GROSBOIS, « Le front médiatique du printemps québécois » : <https://www.ababord.org/Le-front-mediatique-du-printemps>

[11] Ricardo PENAFIEL, « Du Chili au Québec : Radicalisations des crises étudiantes » : <https://www.ababord.org/Du-Chili-au-Quebec-Radicalisation>

[12] Johan BOYDEN, « Student actions a step ahead, but not enough » : <http://rebelyouth-magazine.blogspot.fr/2012/02/student-actions-step-ahead-but-not.html>

[13] Ricardo PENAFIEL, *idem*

[14] Gabriel GIRARD, *idem*

[15] Pour éclaircir la place de cette revendication dans la lutte anti-austéritaie, nous renvoyons encore une fois à l'analyse effectuée par Ricardo PENAFIEL, *idem*. Tout comme les étudiants chiliens avaient cherché en 2011 une complémentarité avec le mouvement d'opposition au mégaprojet hydroélectrique HidroAysén et aux compagnies forestières et d'hydroélectricité, « *de même, au Québec, les luttes environnementales contre le gaz de schiste, le pétrole de l'île d'Anticosti ou les gaz à effet de serre, par exemple, se sont vues propulsées [...] dans l'ensemble des diverses formes d'expression s'arrimant au conflit étudiant* » déjà depuis 2012.

[16] Concernant la répression policière, voir le rapport établi par la Ligue des Droits et Libertés, publié en juin 2015 : http://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/rapport_manifestations_repressions_ldl.pdf

[17] Reportage de la manifestation du 26 mars 2015 à Québec : <https://www.youtube.com/watch?v=9ZO0npVU3Ew>

[18] Reportage de l'intervention policière à l'UQÀM occupée le 26 avril 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=nt1dkA-sjK4>

[19] « *Les coupures affecteront plus les femmes, parce qu'elles sont plus pauvres que les hommes. Elles occupent 70 % des emplois à temps partiel et plus de 60 % des emplois au salaire minimum. Elles sont aussi plus présentes dans les services de santé et les services sociaux qui subissent actuellement des coupures. Elles vivent plus longtemps que les hommes et sont souvent sans sécurité financière à leur retraite, parce qu'elles ont occupé des emplois moins rémunérés que les hommes et souvent sans avantages sociaux.* », dans Arnaud THEURILLAT-CLOUTIER, « La plus grande mobilisation sociale depuis le printemps érable » : <https://ricochet.media/fr/157/la-plus-grande-mobilisation-sociale-depuis-le-printemps-erable>

[20] Compte-rendu de la « Conférence étudiante » du 7/1/2012 organisée par l'YCL : <http://rebelyouth-magazine.blogspot.fr/2012/01/all-out-for-student-actions.html>

[21] Entretien avec Eve-Lyne COUTURIER (membre de l'Institut de Recherche et d'Informations Socio-économiques - IRIS), dans Kathleen LEVESQUE « Austérité ou rigueur budgétaire ? » : <http://plus.lapresse.ca/screens/4d57b632-f98a-46aa-b82e-f40b62b309f8|6.SvbP56tr4a.html>

[22] Lire le communiqué UEC « Au Québec, le combat ne fait que commencer » : <http://www.etudiants-communistes.org/2015/11/09-qu%C3%A9bec-combat-ne-fait-que-commencer-12576>

[23] Le Devoir, « Vers un front commun élargi » : <http://www.ledevoir.com/societe/education/454626/education-vers-un-front-commun-elargi>

[24] André FRAPPIER, « La frilosité des syndicats » : <https://www.ababord.org/La-frilosite-des-syndicats>

[25] Gabriel Girard, *idem*

[26] Johan BOYDEN, « The noise of the street is the sound of struggle! », *idem*

[27] Ligue de la Jeunesse Communiste du Canada, « Quebec students are making history », *idem*

[28] Lire le communiqué UEC « La répression contre le mouvement étudiant s’institutionnalise au Québec » : <http://www.etudiants-communistes.org/2015/12/16-r%C3%A9pression-contre-mouvement-%C3%A9tudiant-s-%E2%80%99institutionnalise-qu%C3%A9bec-12651>

les formations étudiantes



www.etudiants-communistes.org